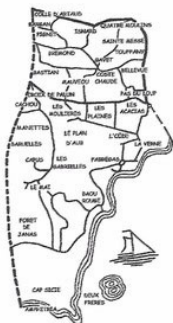


COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 15 février 2020

PV. DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 15 février 2020

Maison de quartier « Jean Bouvet »

Référence à rappeler : N°20200215/21-CILLSOS/FPJCB

Présents : Mmes Solange ARDOUIN, Hélène BERENGER, Josette FEMENIA

MM. Jean-Claude BARDELLI – Adrien BISCOS – Jean HUILLET – Gilbert MATHIEU – Jean MEDURI – Francis POURCHIER – Alain ROZES – Henri VILLA

Excusés : Mme Jocelyne PAOLI et MM. Alain BONNET – Joseph GATEL – Pierre ROUME – Alain TELLE

☚ 09h30 : Le Président ouvre la séance.

Le CR de notre réunion du Bureau du 11 janvier n'appelant aucune observation, sera diffusé en l'état.

1 – Echange de vœux : Comme tous les ans, de nombreux vœux ont été échangés entre le CIL, les personnalités et les adhérents. La tradition a été respectée et à travers celle-ci, cela nous permet de conserver d'excellents rapports.

2 – Enquête publique : Le mercredi 5 février, une délégation de notre bureau, composée du président et de ses deux vices présidents, s'est rendue en mairie technique pour prendre connaissance de l'enquête publique portant sur la Déclaration d'Intérêt Général du plan d'entretien des cours d'eau côtiers afin d'y déposer ses observations. Notre zone de compétence est traversée par plusieurs de ces cours d'eau et il est important que chacun prenne ses responsabilités concernant l'entretien de ceux-ci. Les dérèglements climatiques subits et à venir devraient inciter davantage les propriétaires, dont le bien est traversé par un cours d'eau, à entretenir le lit de celui-ci afin de prévenir d'éventuelles catastrophes.

Nous avons constaté, hélas, que nous avons été les seuls à venir consulter les documents de cette enquête, qui au regard des dernières inondations, subits par notre département, aurait dû remuer davantage les consciences. Cette enquête concernait la totalité des cours d'eau traversant le territoire de la Métropole.
Information : cette enquête est présente sur internet.

Le CILLSOS, pour sa part, a fait remarquer que les trois cours d’eaux principaux de notre secteur ne sont pas pris en compte à partir de leur origine mais bien en aval. Notre inquiétude réside dans le fait que les propriétaires riverains de ces sections de cours d’eau non répertoriées n’ont aucune obligation d’entretien. Pour exemple, le bassin versant constitué par le quartier Brémond, ne possède aucun vallat ou pluvial répertorié et qu’en conséquence aucune règle n’est en vigueur. Le cours d’eau réceptionnant les eaux de ruissellement de ce bassin versant ne prend effet officiellement qu’à partir de la limite entre les communes de Six-Fours et de La Seyne sous le nom de Pontillot.

Il en est de même pour les cours d’eau de l’Oïde et du vallat des Quatre Moulins. Parallèlement à cette enquête publique, nous allons adresser un courrier à Monsieur le Maire pour lui faire part de ces anomalies afin de voir ce qu’il serait nécessaire et évident de régulariser.

3 – AG du CIL des Mouissèques : Lors de cette réunion, notre CIL a été représenté par deux de nos vice-présidents, Francis POURCHIER et Solange ARDOUIN, qui nous ont fait un compte rendu succinct. Si de nombreux points sont similaires aux nôtres (voirie, réseaux peu entretenus, incivilités) leur principal sujet de préoccupation réside dans la difficulté de trouver un nouveau président en remplacement de l’actuelle Andrée PATIES qui se retire et déménage. Par ailleurs, les nouvelles résidences qui forment le nouveau quartier de « Porte Marine » en remplacement des petites maisons individuelles qui étaient adhérentes à ce CIL ont constitué une association qui se veut égale à celui-ci...

De ce fait, le CIL des Mouissèques ayant perdu nombre de ses adhérents happés par les résidences précitées, entreprend des démarches pour fusionner avec le CIL de Balaguier – Manteau -Eguillette le 1^{er} janvier 2021.

4 – Lotissement « les Glycines » : Nous avons reçu un courrier de Monsieur PERROT, responsable de l’association du lotissement des Glycines, dans lequel il nous annonce sa démission pour raison de santé. Malheureusement il nous annonce également n’avoir pas pu trouver un successeur à son poste et nous perdons donc toute une population d’adhérents. C’est fort dommage et incompréhensible car nous ne cessons depuis de nombreuses années de faire de gros efforts pour trouver une solution d’accessibilité de leur voie par le chemin de Fabre à Gavet rétréci dans ce secteur.

5 – Commission Communale d’Accessibilité : Le CILLSOS a été représenté par notre équipière Hélène BERENGER qui nous a rapporté cette information : dans une réflexion d’ordre général, concernant l’accessibilité des espaces publics ou aux commerces, par les personnes à mobilité réduite, il est à déplorer que trop rares sont ceux qui se sont équipés de rampes d’accès.

6 – Association France Alzheimer Var : Nous avons reçu un courrier de leur part nous remerciant du don que nous lui avons fait, suite à la tenue d’un vide-greniers organisé pour son soutien.

7 – Coste Chaude, la suite : Nous avons suggéré par courrier à Monsieur le Maire de réaliser un référendum auprès des résidents riverains du projet de Coste-Chaude. La loi ne permet pas l’organisation d’une consultation populaire limitée à une zone restreinte, il doit être réalisé sur l’ensemble de la commune ; donc pas de référendum...

8 – Prochain CA de MART : Il se tiendra le 18 mars à 17h00 au siège de l’association. Nous y serons représentés par deux de nos membres et ce sera l’occasion de découvrir la nouvelle organisation proposée par le président **André TRÉDÉ** qui vient de succéder à **Jean ECOCHARD** lors de la dernière Assemblée Générale du 5 février.

Une précision : la section du sentier du littoral au dessus des plages du Jonquet, ne sera plus entretenue (danger d’éboulements). Un autre parcours plus en hauteur sera défini et réalisé. Attendons le bon vouloir de MTPM. Actuellement, les accès aux plages du Jonquet se font sous la responsabilité des visiteurs. Rappelons l’accident dont a été victime une personne se promenant sur ce sentier et qui a dû être évacuée à ses frais, par hélicoptère !

9 – La Lettre de MART : Réception du N°1 - Janvier 2020

10 - Invitations diverses :

- Le 08.02.20 : présentation de la genèse, l'histoire et la construction des sous-marins en France de 1863 à 1914
- Le 08.03.20 : Concert de la philharmonique Seynoise au Casino JOA
- Le 14.02.20 : vernissage exposition philatélique et cartophile – bourse du travail

11 - Lu dans la presse :

- Le 14.01.20 : Bain de jouvence pour le complexe Aquasud
- Le 14.01.20 : Face à la gare, le pont Eiffel n'est plus
- Le 20.01.20 : Philharmonique Seynoise – un concert du nouvel an à guichet fermé
- Le 25.01.20 : Le projet de cinéma toujours au point mort
- Le 26.01.20 : La collecte pour le Téléthon en hausse de 22%
- Le 26.01.20 : Les heures sylvestres des Amis de Janas
- Le 28.01.20 : Jean Arèse, une vie dédiée à La Seynoise
- Le 28.01.20 : Signes – journée de contrôles en tous genres sur le plateau
- Le 30.01.20 : Le cimetière de Camp Laurent doit ouvrir au printemps
- Le 01.02.20 : Un recours contre le projet immobilier de Coste Chaude
- Le 12.02.20 : Plus de 40 millions d'euros pour aider le centre-ville
- Le 05.02.20 : L'incivisme récurrent agace dans les quartiers Ouest et Sud
- Le 13.02.20 : Le permis de Bois Sacré non-conforme à la loi littoral
- Le 13.02.20 : La Mole : un loup percuté par une voiture sur la RD 98

12 – Tour de table :

- Gilbert MATHIEU a toujours un contentieux avec le service de distribution de l'eau. Il conteste la facturation de la location de son compteur Vert ; à son avis il paye une location trop élevée.

- Jean HUILLET annonce un point positif : un résident du chemin de Fabre à Gavet a élagué sa haie qui était particulièrement envahissante. Souhaitons que cette initiative se généralise pour le bien-être de tous. Un bon point à ce citoyen.

- Francis POURCHIER : Par contre chemin de Mauvéou, un résident particulièrement remonté contre la Mairie, oublie d'élaguer sa haie qui est plus qu'envahissante !

Un bon point pour les services communaux (ou de la Métropole) : la section la plus à l'Ouest du chemin de Donicarde, où la végétation était particulièrement envahissante, a été sérieusement élaguée. La sécurité des usagers a été quelque peu améliorée (malheureusement la largeur du chemin reste inchangée à 3m !)

- Adrien BISCOS a constaté que les portes endommagées du répartiteur « France Télécom » situé au N°591 avenue Pierre Auguste Renoir, ont été remplacées. Par ailleurs le muret situé le long du lotissement, de part et d'autre de cette armoire, a des éclats de béton de 10 cm de diamètre qui s'en détachent et gisent à terre tous les mètres. Les services compétents devraient intervenir pour anticiper des travaux futurs plus onéreux.

- Jean MEDURI nous informe avoir reçu confirmation de la part de Mme VIAZZI qu'une visite le long du chemin Croix de Palun, sera organisée sous peu. Espérons que cette visite in situ apportera du concret, pour le devenir de ce chemin.

13 – Magazine « le Seynois » N° 94

14 – Election du Bureau 2020 :

Se conformant à la règle, le président **Jean-Claude BARDELLI** donne ensuite sa démission en vue de l'élection du nouveau Bureau.

Le doyen de l'assemblée **Francis POURCHIER**, président par intérim, remercie notre ex Président et passe immédiatement à l'élection du nouveau Président.

Jean-Claude BARDELLI est à nouveau élu Président à l'unanimité.

Nous le remercions tous très chaleureusement pour l'énorme travail qu'il accomplit chaque jour afin de que notre CIL fonctionne de manière crédible et responsable envers nos adhérents. Il est par ailleurs demandé à chaque membre du CA d'apporter toute l'aide possible à Jean-Claude, ce qui a bien été compris par chacun de nous.

Le nouveau Bureau et le Conseil d'Administration sont constitués – **cf/ANNEXES 1 et 2** – Le Président félicite les membres nouvellement élus et les remercie de leur implication pour faire vivre activement notre CIL. Il les remercie également pour la confiance qu'ils lui accordent en le réélisant tous les ans à son poste depuis maintenant 19 ans.

✚ 12H00, fin de la réunion du Conseil d'Administration

Le secrétaire de Séance :
1^{er} vice-président du CILLSOS

Le Président du CILLSOS :

Francis POURCHIER

Jean- Claude BARDELLI

**Prochaine réunion du Bureau le samedi 14 mars 2020 à 9h30
Maison de Quartier Jean Bouvet**

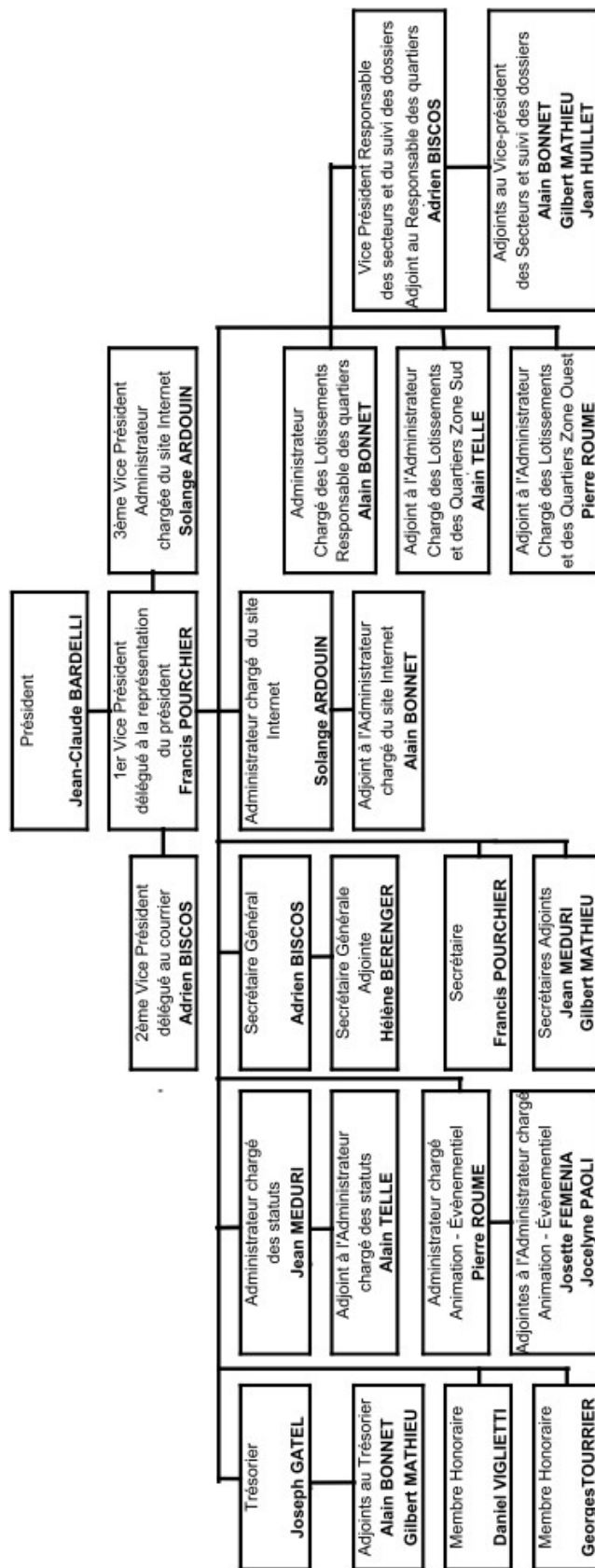
Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mme la Députée de la 7^{ème} circonscription**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (21 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (15)**
- **Archives CILLSOS 2020**

COMPOSITION DU BUREAU DU CILLSOS

ANNEE 2020

Mise à jour le : 15/02/20



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2020

Mise à jour le : 15/02/20

Annexe 2 à la note N°20200215/22-CILLSOS/FPJCB

